



.....
Communiqué de presse
4 mars 2019
.....

LES LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES PRAIRIES ET PARCOURS RECOMPENSÉS POUR L'ÉQUILIBRE AGRO-ÉCOLOGIQUE DE LEURS PARCELLES.



Les lauréats de l'édition 2019 du Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours ont été annoncés le 1^{er} mars, à l'occasion du Salon international de l'agriculture.

Sur les 54 éleveurs désignés par les jurys locaux parmi les 300 candidats, 16 lauréats ont obtenu un prix d'excellence agro-écologique décerné par le jury national.

Pour les éleveurs, c'est une reconnaissance de leurs pratiques souvent méconnues sur les prairies et parcours riches en espèces, garantes de systèmes de production répondant aux enjeux économiques et environnementaux. Qu'il s'agisse de prairies humides, de pelouses sèches, de pelouses de moyenne ou haute montagne, de parcours ou de landes... les parcelles qui ont retenu l'attention du jury présentent toutes le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique.

Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a introduit la cérémonie en accueillant les 140 personnes présentes : éleveurs, représentants des structures organisatrices et partenaires. Il a ainsi réaffirmé son attachement à l'élevage français et a déclaré que le concours est « un hymne à l'élevage, aux éleveurs et aux bonnes pratiques ».

Les nombreux élus présents à la remise des prix en témoignent également :
Il faut continuer à structurer et ancrer ce concours dans les territoires pour transmettre les savoir-faire et les bonnes pratiques.
L'ensemble des partenaires nationaux ont affirmé leur détermination à relayer cette reconnaissance.

Deux classes ont également été récompensées, dans le cadre du concours des jeunes jurés, dans lequel les élèves font l'exercice de se mettre dans la peau d'un jury local. Ce travail pédagogique leur permet d'aborder l'agro-écologie sous un angle professionnel.

La prochaine édition du concours est lancée sur 65 territoires en France et dans 12 lycées agricoles. Il impliquera plus de 300 éleveurs et plus de 300 élèves, tous prêts à démontrer que les élevages favorisent et renouvellent la biodiversité.



Retrouvez toutes les informations du concours sur le site : <https://www.concours-general-agricole.fr/>

.....
Contacts presse :

- Chambres d'Agriculture : Iris Roze - 06 09 86 02 26 – iris.roze@apca.chambagri.fr
- Agence française pour la biodiversité / les parcs nationaux de France : Céline Piquier
celine.piquier@afbiodiversite.fr
- Fédération des Parcs naturels régionaux de France : Pierre-Paul Castelli - 01 44 90 86 20 -
ppcastelli@parcs-naturels-regionaux.fr

Les lauréats du Concours Général Agricole des Jeunes Jurés - des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours 2019

Catégorie Secondaire : Classe de 1ère CGEA – MFR des Dronières, Cruseilles

Catégorie Etudes supérieures : Classe de BTS GPN et DATAR – Lycée Henri Queuille, Neuvic

Les lauréats du Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours 2019

Catégorie 1 - Pâturage exclusif

Lauréat : GAEC DE LA ROSEMONTAISE - Pâtures des Vosges du Sud

Structure organisatrice : Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs - Territoire de Belfort

2ème prix : GAEC DES RAPILLES -Aire du fromage AOP Bleu du Vercors - Sassenage

Structure organisatrice : Parc naturel régional du Vercors

3ème prix : VIRGINIE GROS - Parc du Massif des Bauges

Structure organisatrice : Parc naturel régional du Massif des Bauges

Catégorie 2 - Pâturage (et secondairement fauche)

Lauréat : PATRICK MICHEL – Dévoluy

Structure organisatrice : Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

2ème prix : EARL AGNEL Frères - Réserve de Biosphère Camargue et de Doñana

Structure organisatrice : Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise

3ème prix : GAEC XUHI- Montagne du Pays Basque

Structure organisatrice : Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Catégorie 3 - Fauche (et secondairement pâturage), en plaine et piémont/moyen

Lauréat : CLERMONT PATRICE - Vallées alluviales de l'Osse et de la Baïse

Structure organisatrice : ADASEA DU GERS

2ème prix : GAEC DE RUDEMONT - Parc Naturel Régional de Lorraine

3ème prix : GAEC DE SAINT HIPPOLYTE - Petite Montagne

Structure organisatrice : Chambre d'agriculture du Jura

Catégorie 4 - Fauche (et secondairement pâturage)/ plaine et piémont, humide

Lauréat : EARL BRAULT - Vallée de la Loire

Structure organisatrice : Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

2ème prix : GAEC DE L'ILE D'ADET - Estuaire de la Loire

Structure organisatrice : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

3ème prix : JEAN PAUL DEMOLY - Moyenne vallée de l'Ognon et plateau calcaire central de Haute Saône

- Structure organisatrice : Chambre d'agriculture de Haute Saône

Catégorie 5 - Fauche (et secondairement pâturage) / Montagne ou haute montagne

Lauréat : GAEC DU LOUISET - Crêt Monnot et Mont Pelé

Structure organisatrice : Syndicat mixte de la Loue

2ème prix : FERME AUBERGE DU NOUVEAU CHEMIN - Vallées de la Bruche et de Villé

Structure organisatrice : Chambre d'agriculture d'Alsace

3ème prix : FERME D'ESBINTZ - Haut Couserans et Massatois

Structure organisatrice : Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Catégorie 6 - Fauche exclusive

Lauréat : GAEC ALVERNHE DE LACAN - Montagnettes autour de Saint - Juéry

Structure organisatrice : Parc naturel régional des Grands Causses

Trophée Abeille d'or

Lauréat : FERME AUBERGE DU NOUVEAU CHEMIN - Vallées de la Bruche et de Villé

Structure organisatrice : Chambre d'agriculture d'Alsace

Concours organisé par :



En partenariat avec :

